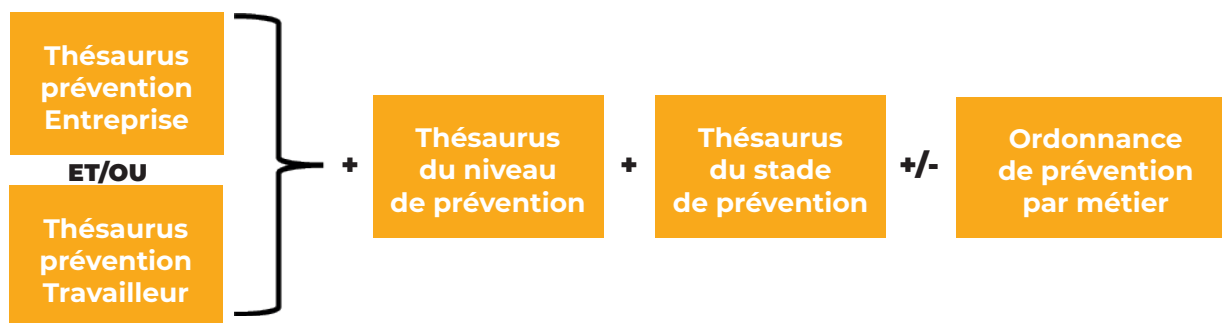


THÉSAURUS HARMONISÉS VERSION 2024

Les nomenclatures et outils pour tracer les actions de prévention

La prévention des risques professionnels est au cœur des missions des SPSTI. Aussi et pour tracer les actions de prévention, plusieurs Thésaurus Harmonisés sont mis à disposition des préventeurs des SPSTI.



Le Thésaurus de prévention a fait l'objet d'un important travail de refonte et d'enrichissement par les Groupes Thésaurus de Présanse en 2023.

Il a ainsi été scindé en deux tables distinctes en fonction de la cible : entreprise ou travailleur.

Ces nouveaux Thésaurus sont organisés selon un même plan en trois catégories :

- ▶ la prévention d'un risque donné (biologique, chimique, bruit, électrique, chute de hauteur et de plain-pied, routier, rayonnements et rayonnements ionisants, manutentions manuelles, troubles musculo-squelettiques, vibrations, incendie et explosion, organisationnel – relationnel et éthique, risque lié aux équipements de travail – engins et véhicules...);
- ▶ l'information et la formation (à l'utilisation des matériels et machines dangereuses, aux produits, aux consignes d'utilisation, aux conduites à tenir en fonction d'un risque donnée, aux règles d'hygiène...);
- ▶ la protection d'une partie du corps (tête, mains, voies respiratoires, jambes, corps entier...).

Deux autres Thésaurus Harmonisés permettent d'apporter des informations complémentaires aux actions de prévention et de les qualifier.

Un Thésaurus Harmonisé des niveaux de prévention permet de préciser si l'action réalisée est une action de prévention primaire, secondaire ou tertiaire.

Dans le même temps le préventeur peut utiliser le Thésaurus Harmonisé du stade de prévention et ainsi indiquer que la prévention est conseillée ou constatée ou encore déclarée par l'employeur.

Enfin, un Thésaurus Harmonisé des conseils en prévention salarié pour constituer les ordonnances de prévention par métier est désormais mis à disposition depuis cette année (Cf. IM novembre 2023 – p. 12).

Ces ordonnances permettent de délivrer au travailleur, oralement ou sous la forme d'un document imprimé, des conseils adaptés pour adopter les bons gestes et postures, pour prévenir les accidents, mais aussi réduire l'exposition aux risques majeurs auxquels son métier peut l'exposer.

L'utilisation de ces différents Thésaurus Harmonisés et supports dérivés permet de tracer l'ensemble de la démarche de prévention mise en œuvre par le Service pour développer dans l'entreprise et auprès des travailleurs une culture de prévention efficace. ■